

Prolongation

La contraception au Gabon : Un défi à relever



Photo : Koumou

Les populations, comme ici lors d'une campagne à Port-Gentil, doivent être sensibilisées à la contraception.



Photo : L.R.A

Il existe plusieurs formes de contraceptifs à même d'éviter les grossesses précoces ou non désirées.

Josiane MBANG NGUEMA
Libreville/Gabon

Selon une étude menée par des médecins nationaux, le taux de contraception est de 14,3% chez les femmes en âge de procréer. Ce, en dépit du fait que tous les moyens contraceptifs sont autorisés au Gabon, et qu'un centre pilote de planification des naissances existe, depuis 2002, à l'intérieur de l'hôpital de la coopération sino-gabonaise sis à Bellevue 2. La faiblesse de la prévalence contraceptive dans notre pays demeure donc un obstacle à surmonter.

COMME nous le rappelions dans notre édition de mardi dernier, la Journée mondiale de la contraception commémorée la veille, le 26 septembre, est passée sous silence dans notre pays. Si le contexte politique actuel peut justifier qu'aucune manifestation allant dans le sens de sensibiliser les populations n'a pu être organisée, un simple discours circonstanciel des autorités du ministère de la Santé aurait été le bienvenu. Pourtant, on ne peut pas dire que le sujet manque d'intérêt, au regard de la problématique de la mortalité maternelle et infantile, des grossesses précoces ou non désirées et des avortements clandestins dans notre pays. Dans un contexte où le phénomène des filles mères a du mal à être endigué, avec tous les dangers qu'il représente, la sensibilisation à l'usage des contraceptifs s'impose. D'autant plus que le message sur la fidélité et l'abstinence ne passe toujours pas chez les jeunes. Selon les spécialistes, la maternité précoce constitue un grave risque pour la jeune fille dont l'organisme n'est pas encore entièrement constitué et qui demande à être bien conseillée. Sur le plan des textes, la législation gabonaise ne prend pas encore en compte

cette donne, puisqu'elle situe l'âge nubile de la jeune fille à 16 ans. Ailleurs, celui-ci est de 18, voire 19 ans. Ce qui laisse largement à la jeune femme le temps de s'épanouir, tant sur le plan physiologique qu'au niveau mental. Et ceci est soutenu, dans ce contexte, par une politique de vulgarisation des moyens contraceptifs (préservatifs, pilules, stérilets, etc.). Interdite pendant des décennies au Gabon, la contraception est désormais autorisée, grâce à la loi n°001/08/2000 libéralisant la pratique. Le Gabon qui entretient une coopération enrichissante avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), sur les questions relatives à la santé maternelle dont la planification familiale et les produits de la santé de la reproduction constituent les points essentiels, doit amener les populations à se sentir concernées. Loin d'être dramatiques, les indicateurs de santé maternelle inquiètent. Selon une étude menée par des médecins nationaux, le taux de contraception est de 14,3% chez les femmes en âge de procréer. Ce, en dépit de l'existence, depuis

2002, d'un centre pilote de planification des naissances, logé à l'intérieur de l'hôpital de la coopération sino-gabonaise sis à Bellevue 2. Cette structure, entièrement gérée par des sages femmes, compétentes en la matière pour servir à leurs congénères les conseils pratiques dans l'option du contraceptif de leur choix, est actuellement l'ombre de ce qu'elle était lors de sa mise en fonction. Force est de constater que la faiblesse de la prévalence contraceptive dans notre pays demeure un obstacle à surmonter. Alors que le gouvernement voulait, au moyen de ce centre pilote, contribuer à appuyer la santé de la reproduction, en luttant contre les mortalités infantiles et maternelle par l'espacement des naissances, sans oublier les avortements clandestins. **DEFI A RELEVER*** Loin de la pilule, du préservatif et du stérilet, de nombreuses femmes rencontrées, affirment recourir plutôt au calcul du cycle menstruel, avec un taux d'échecs plus ou moins élevé. Elles estiment par ailleurs que la pilule a des effets secondaires et donnent actuellement plus de crédit au préservatif en tant que

moyen de contraception. Fort de cette réalité qui démontre qu'il y a un défi à relever, les pouvoirs publics devraient encore être interpellés par d'autres phénomènes, à l'instar des avortements clandestins, des enfants tués ou abandonnés. Ces phénomènes prouvent en effet que de nombreuses femmes contractent des grossesses non désirées ou assument des maternités non planifiées en couple. On saisit, dès lors, toute la portée qui devrait être donnée à la vulgarisation des méthodes contraceptives. Et aussi à l'éducation des populations en matière de responsabilité sur leurs choix de famille, cette cellule de base de la nation. "Car il est important pour les parents de comprendre que, moins on a d'enfants, mieux on a du temps et des moyens à leur consacrer. Du reste, lorsque la femme gère mieux le rythme de ses grossesses, elle a plus de temps à consacrer à ses enfants, à développer d'autres activités et à subvenir aux besoins de sa famille", rappelle un agent de l'UNFPA Gabon. Du reste, c'est le pays qui paie un lourd tribut. Car, le fait pour des femmes de mourir en couche n'a rien de porteur en ce qui

concerne l'accroissement de la population. Par ailleurs, les moyens que l'Etat déploierait dans la prévention, en promouvant la contraception, ainsi que le planning familial, ne sont rien, comparés aux charges sanitaires et sociales géné-

rées par une population non maîtrisée. Surtout si l'on se réfère aux coûts importants en matière d'éducation, de santé, de sécurité sociale, etc pour les jeunes filles mères et leurs enfants.

Et aussi...

Le préservatif, un bouclier contre les grossesses précoces et non désirées

JMN
Libreville/Gabon

N'EN déplaise aux esprits retors, le condom constitue bel et bien un contraceptif efficace. Une arme contre le VIH/Sida et les IST. "Le préservatif est un contraceptif, un bouclier efficace contre les grossesses précoces et non désirées". Ces propos d'un professionnel de la santé devraient inciter les jeunes à avoir systématiquement des rapports sexuels protégés. Malheureusement, il n'en est rien! Pour preuve, au Gabon, trop souvent, plusieurs jeunes filles sont, à leur corps défendant, victimes de grossesses non désirées, avec pour corollaire l'échec scolaire. Elles sont donc contraintes de pratiquer, au péril de leur vie, un avortement clandestin. Plus grave encore, selon une étude réalisée en 2009 par la direction générale de la prévention du Sida (DGPS), le taux d'utilisation du condom chez les jeunes de 15 à 24 ans est estimé à 27,15%. Un pourcentage inquiétant qui, à en croire de nombreux spécialistes, se traduit par une propagation de la chaîne de contamination du VIH/Sida et les infections sexuellement transmissibles (IST). Et cette situation découle de plusieurs facteurs, notamment le désir de plaire à leurs partenaires, l'influence de l'environnement (volonté d'imiter des camarades), mais aussi la démission des parents. Ces derniers préférant se réfugier dans un fatalisme de mauvais aloi, pour justifier l'absence de dialogue avec leur progéniture. S'y ajoute la propension à avoir des relations intergénérationnelles. Face à une population en butte à la précarité, des hommes, beaucoup plus âgés, usent de leur pouvoir financier pour assouvir leurs envies sur des filles censées être leurs enfants. Enfin, disent les experts, il convient également de mentionner l'indisponibilité des préservatifs sur toute l'étendue du territoire national. En effet, c'est bien connu, au Gabon, le condom n'est disponible en permanence que dans les grands centres urbains, et encore. Quelques fois, les jeunes qui en disposent ne l'utilisent pas correctement, ou véhiculent des idées erronées sur le préservatif. Pour remédier à la situation, la DGPS a initié une campagne de marketing social à l'échelle nationale, afin de rendre cet objet accessible à toute la population. Au-delà, il importe de sensibiliser la population sur la nécessité d'utiliser la capote lors de relations sexuelles. "Cet étui est imperméable au sang, aux sécrétions vaginales. Il est un contraceptif qui protège des IST, du VIH/Sida. Et permet de ne pas contracter des grossesses non désirées", plaide un médecin.



Photo : Koumou

La Journée mondiale de la contraception est passée sous silence cette année dans notre pays.